

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

du 23 AVRIL 2015

LE VINGT TROIS AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 17 h 00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date de convocation : 17 avril 2015

Membres présents:

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT

Ont donné pouvoir :

Jacques PERSYN à Jean-François DAURE

Excusés:

Jacky BOUCHAUD, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Xavier BONNEFONT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Assistaient:

	DELIBERATIONS	VOTE
2015.04. 50.B	Fourniture de matériels informatiques, audiovisuels et de réseaux : constitution d'un groupement de commandes avec la Ville d'Angoulême et son CCAS	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2015.04. 51.B	Fourniture de mobiliers et matériels pour la médiathèque d'agglomération - 7 lots	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2015.04. 52.B	Résiliation des marchés 2011/62 et 2011/63 relatifs à l'autopartage et au rechargement électrique et approbation des indemnités de résiliation	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2015.04. 53.B	Plan de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : demande de subventions	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2015.04. 54.B	Candidature du GrandAngoulême en réponse au cahier des charges "Investissement Territorial Intégré" de la région Poitou-Charentes : demandes de financement FEDER	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée

	DELIBERATIONS	VOTE
2015.04. 55.B	Préfiguration de la Maison de l'entreprendre : demande de subvention auprès de la Région	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2015.04. 56.B	Convention d'occupation précaire avec la ville d'Angoulême pour l'occupation des locaux situés 8 rue Wresinski	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée